



**Procès-verbal de  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 15 JUIN 2025**

*« Ensemble soyons inspirants afin de démontrer que changer durablement le monde  
est possible, désirable et inclusif »*

Procurations : Charlotte BENS, Tom BENS, Jean-Luc BOULANGER, Encarnacion CASARES RODRIGUEZ, Laurence COLLINS, Marcel COLLINS, Michelle GAVAGE, Françoise GILSON, Bernadette HOCHSTENBACH, Adrien LEBRUN, Henri LECLoux, Marie-France LIEUTENANT, Chantal LONNEUX, Bénédicte MASSON, Anne MATHURIN, Jérémy PAROTTE, Cécile REGNIER, Stéphane RIGA, Hervé TEERLYNCK, André THIRION, Tanguy WERA

Présents : Sophie ANDERNACK, Roger BAGUETTE, Albert BOURGEOIS, André CAPON, Laurence COLLINS, Claude CORNIL, Damien DEGRAVE, Michelle DEGROS, Alain, DEMARTEAU, Vincent DESMARE, Paul DURU, Valérie GILLET, Françoise GLSON, Anne HABRAKEN, Jean-Marc HICK, Michel KEUTGEN, Renaud KEUTGEN, Claire LECHARLIER, Colette LOUON, Olivier MALLUE, Herbert MEYER, Caroline MURAILLE, Sandra PROVOOST, Jacqueline RADOUX, Jacques REMY, Caroline SIMAYS, Marc THIRION, Aurélie VANDENDIJK, Johan VAN HOYE, Marie-Elsabeth VLIEGEN, Marie-Louis WAUCOMONT

Excusée : Virginie BARTHOLOME

## Préambule

Ce Procès-verbal ne reprend que les questions/réponses posées lors de l'Assemblée générales ainsi que les compléments d'informations données en plus du rapport de gestion.

### 1. Présentation des comptes 2024

Perte de 44.000€ en 2024 : elle était attendue car on avait investi dans le personnel. En 2024, nous connaissons bien une augmentation des ventes mais celle-ci ne comble pas l'investissement en personnel, comme présenté lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire de février 2025.

**Claire Lecharlier** : Comment calcule-t-on la valeur bilantaire de la part ?

**Caroline Simaÿs** : C'est notre comptable qui la calcule. Je peux lui demander le procédé.

**Isaline Thirion** : La part diminue avec toutes les pertes cumulées. Pour le moment, elle vaut 170,57€.

**Claire Lecharlier** : A combien s'élève le loyer ?

**Caroline Simaÿs** : 1.200€ + 70€ pour l'utilisation du clack par mois.

**André Capon** : Payez-vous un loyer à Soumagne ?

**Caroline Simaÿs** : Non, mais le lieu ne nous a permis d'évoluer.

**Herbert Meyer** : Pour objectiver, ne serait-il pas utile de publier les chiffres de charges ?

**Caroline Simaÿs** : Ce sera dans le PV de cet AG.

**Damien Degrave** : Le fait d'avoir emménagé à Thimister va permettre de gagner en efficacité et donc en rentabilité ?

**Renaud Keutgen** : Oui, tout a fait. Ça nous donne de l'air, ça nous donne l'opportunité d'aller de l'avant et va nous permettre d'augmenter la production

## 2. Vie de la coopérative en 2024 et début 2025

*Renaud Keutgen* : On avait pour souhait de créer une variété population de blés à la création de la coopérative. Cette recherche a bien continué avec le CERA. Jonthan va re-participer à ces réunions et reprendre cet aspect.

*Olivier Mallue* : Jonathan a vraiment cette vision. Dans un premier temps, il a d'abord consolidé tout ce qui est en place mais toujours dans l'insatisfaction, en voulant toujours mieux. Il garde toujours cette vision là. Il a vraiment la volonté d'aller toujours vers plus de qualitatif.

## 4. La communauté de la coopérative

Décision : nous ne sommes pas en capacité financière de rendre la part demandée (double test de liquidité).

## 5. Ventes en 2024 et début 2025

En 2025, l'objectif est d'atteindre 50T de farines vendues.

Aujourd'hui, on constate une stabilité des ventes depuis le début de 2025 et non une augmentation. L'enjeu est vraiment de donner un gros coup commercial pour la suite.

*André Capon* : les 95T pour atteindre le seuil de rentabilité : pourra-t-on les moure sur le même moulin ?

*Renaud Keutgen* : A partir de 2028 qu'il faudra trouver un nouveau moulin

*André Capon* : Est-ce bien Thierry Boite qui s'occupe du point commercial ?

*Renaud Keutgen* : Oui.

*Roger Baguette* : Comment est utilisé le terrain pour le moment ?

*Renaud Keutgen* : C'est un agriculteur bio qui le loue aujourd'hui. Potentiellement, on pourrait le reprendre pour les essais, si besoin.

## 6. Suites de l'AG Extraordinaire du 07/02/2025 – Convention en cours de signature pour l'achat échelonné du Moulin Lauzes

Le propriétaire s'intéresse beaucoup au monde de la céréale. Notre projet est le seul projet coopératif en Belgique et cette démarche le touche.

Il souhaite nous aider sans perdre trop d'argent en l'investissant dans un outil.

Il veut s'assurer que s'il y a faillite, le moulin ne soit pas repris par n'importe qui. Il veut que le moulin soit bien utilisé pour la suite.

*Herbert MEYER* : Dans le cadre de Valériane, ce serait intéressant d'avoir un stand pour donner des informations sur la coopératives.

*Renaud Keutgen* : le CA ne pourra pas prendre le temps pour tenir un stand. Peut-être pourrait-on assurer une conférence mais pas à passer tout le weekend sur place.

C'est le même we que la foire agricole de Battice et Retrouvailles à Liège. Un stand de farines, ça n'a pas de sens. Il faudrait qu'un boulanger décide d'y aller pour faire du pain avec la farine de la coopérative.


**André Capon** : Le salon, c'est bon, c'est wallon. Pourquoi ne pas y avoir participé ?  
**Renaud Keutgen** : Ce salon ne correspond pas aux valeurs du projet.

**Aurélie VANDENDIJK** : A Vervicoop, je constate qu'on met plus en évidence la farine du Moulin de Val Dieu que celles d'Histoire d'un Grain. J'aimerais qu'on fasse plus d'éducation pour montrer que la farine d'HD1G n'est pas la même que la farine de Val Dieu. Il pourrait y avoir un événement à Vervicoop pour la filière Pains.

**Roger Baguette** : On a parlé de la farine de Val Dieu. On a vu une pub déguisée pour le Moulin de Val Dieu.

**Renaud Keutgen** : Pas de Meules de pierre, une seule farine bio mais elle peut être soumise à disécatation.

**Caroline Simaÿs** : Au niveau de l'origine du grain, rien n'est clair.

**Renaud Keutgen** : Quand ils ont racheté le moulin Meyers en son temps, c'était une bonne nouvelle. L'outil est préservé même si le produit n'est pas correct.

## VOTES

Approbation du PV de l'AG Ordinaire Précédente  
*Approuvé à l'unanimité*

Approbation des comptes 2024  
*Approuvé à l'unanimité*

Décharge aux administrateurs 2024  
*Approuvé à l'unanimité*

### **Renaud Keutgen souhaite donner quelques explications sur le projet Idée Ferme**

L'AG a eu lieu vendredi 13/06.

La présentation n'a pas été facile car il n'y a pas de capitaux rassemblés.  
On n'arrive pas à lever les fonds.

Les fondateurs de l'Idée Ferme sont fatigués.

Le temps passé pour Histoire d'un grain a été énorme ces derniers mois.  
La coordinatrice, Sophie Maraite, se retrouve un peu seule.

Que va faire Histoire d'un Grain pour l'avenir maintenant qu'on a déménagé ?

On est maintenant bien installés. Le propriétaire veut tout faire pour que la coopérative y reste et s'y sente bien.

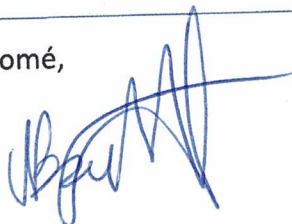
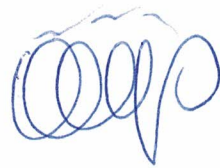
L'enjeu pour Histoire d'un Grain n'est plus si urgent dans le cadre de l'Idée Ferme.

*Décisions prises lors de l'AG d'Idée Ferme :*

- Le permis d'urbanisme déposé en décembre 2024 a été reporté plusieurs fois : le dernier report, c'est au niveau wallon. Ils veulent se donner la possibilité d'élargir la route pour faire une voie cycliste. On attend l'avis de l'urbanisme. S'il est négatif, ce sera certainement

plié mais s'il est positif, on provoque une assemblée générale extraordinaire pour prendre une décision

- Même si HD1G voulait rester à terme à Thimister, le projet Idée Ferme pourrait quand même être envisageable
- Si l'avis est positif, la décision sera certainement de tout faire pour acheter le terrain. Et si dans les 10 ans, rien ne se passe, on peut encore le revendre

Virginie Bartholomé, Membre du CA 	Caroline Simaÿs, Membre du CA 
Jean-Marc Hick, Membre du CA	Olivier Mallue, Membre du CA
Renaud Keutgen, Membre du CA	Isaline Thirion, Membre du CA